

Suite à la convocation en date du 26 octobre 2018.
Le quorum n'ayant pas été atteint le 23 novembre
2018.

Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire sur la
Lys le 26 novembre 2018.

PREFECTURE DU NORD

- 4 DEC. 2018

ARRIVEE

Étaient présents :

Mmes Haverlant, Goube, MM. Cambien, Detournay, Dissaux, Houssin, Wayne

Étaient excusés :

Mmes Bouchart, Leveugle, Leys, Massart, MM. Ben Amor, Cauche, Desplanque,
Godefroy, Gosset, Haesebroeck, Lefebvre, Legrand, Petit, Vicot.

Vu le rapport n° 18-18

DECIDE

- la réalisation d'un audit financier du contrat de Délégation du Service Public par la société NALDEO,
- d'imputer les sommes nécessaires sur les crédits inscrits au compte 617 du budget du Syndicat,
- d'autoriser la signature par son Président de tous les documents nécessaires à l'application de cette décision.

VOTANTS : 7

POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **03 DEC. 2018**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX